



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

République centrafricaine et Tchad

Question au Gouvernement n° 344

Texte de la question

OPÉRATION EUFOR

M. le président. La parole est à M. Olivier Dassault, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Olivier Dassault. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères et européennes.

Monsieur le ministre, au Darfour, le feu couve toujours sous la cendre : 200 000 morts et plus de 2 millions de réfugiés et de personnes déplacées, selon les Nations unies.

L'ONU et l'Union africaine ont engagé un effort sans précédent pour déployer la plus grande opération de maintien de la paix jamais envisagée, avec plus de 26 000 hommes. Car la crise affecte désormais le Tchad et la République centrafricaine.

Parallèlement, une médiation politique se poursuit.

De leur côté, les ONG et les agences humanitaires internationales continuent d'apporter, au péril de leur vie, une assistance aux populations civiles menacées.

Un demi-million de personnes déplacées et réfugiées se trouvent aujourd'hui de l'autre côté de la frontière, dans l'Est du Tchad et dans le Nord-Est de la République centrafricaine.

Nous ne pouvons différer plus longtemps notre engagement.

Hier, à Bruxelles, les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne ont décidé l'envoi d'une force militaire européenne dans la zone.

Connaissant votre vigilance sur ce sujet, et la détermination du Président de la République pour donner une impulsion nouvelle à la politique européenne de sécurité et de défense, je sais, monsieur le ministre, le rôle particulier que vous avez eu dans cette décision.

Néanmoins, trois interrogations majeures demeurent.

Premièrement, est-on sûr que les autorités tchadiennes et centrafricaines accueilleront favorablement sur leur sol ce déploiement international ?

Deuxièmement, comment sera constituée cette opération militaire de grande envergure, et pour quelle durée ?

Enfin, la France pourrait fournir l'effort principal, et j'entends dire que certains de nos partenaires européens pourraient être réticents. Qu'en est-il réellement ?

Merci, monsieur le ministre, de bien vouloir éclairer la représentation nationale sur ce nouvel engagement français au service de la paix et de la sécurité,...

M. Maxime Gremetz. Avec les armes de Dassault !

M. Olivier Dassault. ...dans une région de l'Afrique cruellement meurtrie. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

M. le président. La parole est à M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, hier, à Bruxelles, a en effet été lancée l'opération EUFOR Tchad-République centrafricaine. Les premiers éléments, qui sont polonais et irlandais, partent demain.

Oui, le président Déby et le président de la République centrafricaine ont accepté, ont demandé cette intervention. Pour combien de temps ? Deux fois six mois, semble-t-il. En tout cas, six mois renouvelés, puisque, après cette opération EUFOR concernant le Tchad et la République centrafricaine, qui sera la cinquième du genre mais de loin la plus importante de l'Union européenne, le relais devrait être pris, théoriquement, par les

Nations unies, avec une force de gendarmerie pour les camps de réfugiés.

Mais il s'agit là, monsieur le député, de venir en aide, non pas aux réfugiés, qui sont assistés par la communauté internationale, mais aux déplacés, c'est-à-dire aux Tchadiens au Tchad et aux Centrafricains en République centrafricaine, qui subissent des attaques à travers la frontière du Soudan.

L'idée, c'était évidemment d'être présent des deux côtés. Malheureusement, vous avez raison, la force de l'Union africaine et des Nations unies tarde à intervenir. Malgré le départ des premiers soldats égyptiens pour le Darfour, les obstacles s'accumulent. Nous avons entendu hier le rapport de M. Eliasson au nom des Nations unies. Il persiste dans son optimisme. Il a raison, mais la force européenne - ce n'était pas une compétition, et si c'en était une, ce serait une triste compétition - sera présente avant, je crois, la majorité de la force des Nations unies et de l'Union africaine.

Une vingtaine de pays participent à l'opération. D'autres nous rejoindront. Oui, des pays furent réticents. Ils ne voulaient pas faire cet effort, ils comprenaient mal que nous le fassions au moment où, en effet, d'autres échéances attendent la défense européenne.

Mais cette opération est une excellente manifestation de la défense européenne que l'on doit bâtir. Et personne n'a refusé d'apporter sa contribution financière. Au contraire, les efforts consentis ont dépassé nos prévisions. Dernier point, à propos des ONG. L'opération EUFOR n'est pas une opération militaire. Son but est de sécuriser la zone pour que les ONG, justement, puissent travailler à reconstruire les villages. Hélas, celles-ci, et encore récemment, ont payé un tribut considérable en vies humaines dans des régions où il faut être protégé, et où elles sont bien courageuses de se rendre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)*

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dassault](#)

Circonscription : Oise (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 344

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 janvier 2008